Marylise Lebranchu défend l'esprit de son projet et se dit prête à "discuter"

Publication : jeudi 30 mai 2013 13:19

Localtis.info, 30 mai 2013

Localtis.info LE QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE des collectivités territoriales et de leurs partenaires

ACCUEIL | ACTUALITÉ | AGENDA | APPELS À PROJETS | DOSSIERS | DOCUMENTS | EXPÉRIENCES | SITES ASSOCIÉS

Dossiers — Flux RSS

Article précédent — Sommaire — Article suivant

Imprimer
Ajouter aux favoris
Envoyer
Tweeter
Taille du texte

RECHERCHER
Recherche avancée

ABONNEZ-VOUS !
Accédez gratuitement à tous les articles et services de Localtis
En savoir plus

NOS NEWSLETTERS
Pour recevoir nos lettres
L'hebdomadaire
La quotidienne

ACTUALITE
Voirie
Politique de stationnement : la réforme fait enfin surface
Décentralisation
Conférence territoriale de l'action publique : le 'oui, mais' des DGS
Industrie
Délocalisations : l'Europe passe avant la Chine et l'Inde
Tice
Les formats ouverts ne seront pas une priorité pour le futur service public du numérique éducatif
Social
Surendettement : le gouvernement

A LIRE SUR LOCALTIS
29/05/2013 Projet de loi Lebranchu : les ajustements ne font que commencer
27/05/2013 Pacte de gouvernance territoriale : le gouvernement prêt à simplifier les choses
16/05/2013 La commission des lois du Sénat dégaine le projet de loi Lebranchu
02/05/2013 Les élus locaux attendent du Sénat qu'il corrige la réforme Lebranchu
10/04/2013 Décentralisation : le triptyque présenté en Conseil des ministres

TOUT LOCALTIS SUR
Pouvoirs locaux-élus

Décentralisation Publié le jeudi 30 mai 2013

Marylise Lebranchu défend l'esprit de son projet et se dit prête à "discuter"

"L'enjeu de ce projet de loi n'est pas, comme je l'ai lu, d'ouvrir un champ clos aux rivalités de nos associations d'élus. L'enjeu de ce texte n'est pas de permettre aux différents niveaux de collectivités de se disputer des compétences et d'élargir leur champ d'action aux dépens des autres : les compétences locales ne sont pas des trophées." Ce petit rappel des règles du jeu est signé Marylise Lebranchu. La ministre en charge de la décentralisation s'exprimait ce jeudi 30 mai au Sénat en ouverture des débats sur le projet de loi de modernisation de l'action publique, évoquant ainsi ce que d'autres ont pu dire en des termes plus directs. "Les lobbies des associations d'élus ont cherché la surenchère", estimait par exemple la veille le sénateur René Vandierendonck, rapporteur du texte.

Ce prologue a naturellement été l'occasion pour la ministre de réexpliquer les objectifs et enjeux de la réforme. "Il ne s'agit pas de transférer de nouveaux équipements, de nouveaux personnels, toujours plus nombreux, mais bel et bien de repenser, redéfinir et simplifier l'intervention publique dans le sens de la lisibilité, de l'efficacité et de l'efficience", de "mettre en cohérence les missions de l'Etat avec les compétences des collectivités", a-t-elle résumé. L'occasion, aussi, de se placer du côté des élus locaux, par exemple en déclarant que ce texte permet de "rappeler avec force que les discours de défiance à l'égard des élus n'ont pas de sens et ne sont pas acceptables".

Surtout, Marylise Lebranchu a confirmé que le gouvernement se montrerait à l'écoute du point de vue des sénateurs tel qu'il s'est exprimé en commission des lois. René Vandierendonck et le président de la commission, Jean-Pierre Sueur, font d'ailleurs reconnu mercredi... et la lecture des amendements du gouvernemant confirme que sur plusieurs points du texte, des compromis sont envisageables (voir ci-contre notre article du 29 mai). "Le gouvernement a fait le choix de la clarification. J'ai entendu vos doutes sur les moyens d'y parvenir et je souhaite en discuter avec vous", a ainsi déclaré la ministre.

Phoca PDF